Lignes de Crêtes

#48
JUIN - 23

DOSSIER

LES SORTIES ESTIVALES DANS LES CRÊTES

ENFANCE - JEUNESSE

- LE MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE
- DISPOSITIF D'AIDE BAFA ET BAFD

LECTURE PUBLIQUE

LES COUPS DE CŒUR DES MÉDIATHÈQUES

INTERCO

LE BUDGET DES CRÊTES
CARTE DES PROJETS 2023

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

Lignes de Crêtes #48
Magazine intercommunautaire

Communauté de Communes
des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON

Directeur de la publication :
Bernard Blaimont, Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Crédit photos :
David Truillard - Images en Plus, pixabay.com, Alexis Dancerelle, Florent Grandjean - Circuit des Ardennes, Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, Hubert le Jardinier, La Cassine en Ardennes, Les Vélos de Pierrot, Sylvain Boquet - Capteur Studio, Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises, Freepik.com

Création et mise en page :
Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises.

Impression :
Sopaic Reprographie
Charleville-Mézières

Distribution :
Travail et partage les Communes

Juin 2023

SOMMAIRE

P.3 / ACTUALITÉS DANS LES CRÊTES
P.4 / URBANISME
COMMENT VIVRE DEMAIN SUR LES CRÊTES (PLUI)
P.5 / HABITAT
UNE AIDE POUR RESTER PLUS LONGTEMPS CHEZ SOI
P.6 / AGRICULTURE
DES AIDES AGRICOLES POUR GAGNER DU TEMPS ET DU CONFORT
P.7 / ÉCONOMIE
2 NOUVELLES OFFRES ÉCONOMIQUES
P.8 / MOBILITÉ
LANCEMENT DU DISPOSITIF RÉZO POUCE SUR LES CRÊTES
P.9 / LEADER
LES VÉLOS DE PIERROT, UN PROJET LEADER
P.10 / INTERCOMMUNALITÉ
LES PROJETS DU BUDGET 2023
P.12 / SERVICE À LA POPULATION
LES LOCATAIRES DU BÉGUINAGE DE POIX-TERRON
P.13 / ENFANCE / JEUNESSE
ASSISTANTES MATERNELLES, S'ADAPTER AUX BESOINS DES FAMILLES
P.14 / ZOOM SUR OMICOURT
P.15 / ORDURES MÉNAGÈRES
LES BONS PLANTS D'HUBERT LE JARDINIER
P.16 / LES COUPS DE COEUR DES MÉDIATHÈQUES
P.17 / LES IDÉES SORTIES
P.18 / AGENDA
P.20 / RETOUR EN IMAGES
CIRCUIT DES ARDENNES

Lignes de Crêtes

ÉDITO

Bernard BLAIMONT
Président de la Communauté de Communes

Bonjour à toutes et à tous,

Traverser les Crêtes d'Ouest en Est (ou presque) à vélo ; pas facile !
Et pourtant c'est ce que les coureurs du Circuit des Ardennes ont accompli le 7 avril sur une route leur étant entièrement dédiée.
Le parcours était agrémenté de la majeure partie des côtes de notre territoire à gravir pour certaines, plusieurs fois.
Des villages « départ » et « arrivée » inédits : RENNEVILLE où de nombreux habitants ont participé à l'accueil des organisateurs et des coureurs ; GRUYÈRES (*chez moi*) où je pense, nous n'avons jamais eu autant de véhicules et de monde. Et là aussi les habitants se sont mobilisés pour organiser la circulation ; pas toujours simple avec des suiveurs exigeants.
Bref ce fut une belle journée où les organisateurs ont souligné l'implication de tous les villages des Crêtes pour assurer la sécurité et pour que la fête soit réussie.

Si cette année contrairement aux précédentes, le soleil s'est fait attendre, espérons qu'il reste de la partie pour les manifestations à venir.

La Voie Verte Sud Ardennes inaugurée début juin où dans un autre registre le vélo sera de la fête, sans les côtes.

Le sentier Rimbaud à Chuffilly est également d'actualité, de même que le béguinage de Poix-Terron, déjà occupé par ses résidents séniors. Nous allons d'ailleurs enchaîner avec les travaux d'un projet similaire à Saulces-Monclin.

D'autres manifestations dans les communes doivent renaître cette année.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne saison estivale avec le plaisir de vous croiser sur l'une ou l'autre des journées festives.

ACTUALITÉS DANS LES CRÊTES

INAUGURATION DE LA VOIE VERTE SUD ARDENNES

Le 3 juin dernier, l'ensemble des partenaires ont inauguré la Voie Verte Sud Ardennes qui s'étend de Pont à Bar à Brienne sur Aisne sur 95 km. Sur les Crêtes, elle relie Omicourt à Givry sur Aisne en passant par Attigny.

LABEL HABITAT INCLUSIF POUR LES BÉGUINAGES

La Communauté de Communes vient d'obtenir le label Habitat Inclusif pour ses 3 résidences séniors. Grâce aux financements liés à ce label, un accompagnement spécifique sera apporté aux résidents des béguinages d'Attigny, Chaumont-Porcien et Poix-Terron pour améliorer leur quotidien et mener des projets collectifs.

LABEL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Encore un ! La Communauté de Communes vient d'obtenir sa 3ème étoile au label **« Territoire Engagé pour la Transition Écologique »** qui en compte 5.
Ce label vient récompenser les collectivités qui mènent une politique air-énergie - climat ambitieuse.

LE COURT MÉTRAGE « JOUR APRÈS JOUR, LA CHEVÊCHE » SUR ÉCRAN GÉANT

En avril dernier, au cinéma Métropolis de Charleville, a été projeté le court métrage retraçant le travail de la chorégraphe Julie Desprairies alors qu'elle conçoit sa nouvelle pièce, La Chevêche, une excursion chorégraphique dans la forêt de Thin-le-Moutier.
Ce court métrage a également été diffusé sur France 3.

BOULANGERIE DE ROCQUIGNY

La boulangerie-pâtisserie Rémi Bailly a ouvert ses portes en février dernier à la place de l'ancien Multiservices de Rocquigny. Le café « Le St Christophe » doit également déménager prochainement dans ce bâtiment.

APPELS À PROJETS ASSOCIATIFS

Dans le cadre de sa politique d'animation, la Communauté de Communes propose des Appels à Projets à l'attention des associations basées sur les Crêtes.
Scannez le QR code ou rendez-vous sur le site :
https://www.cretespreardennaises.fr/document/document/appel-a-projets

URBANISME

COMMENT VIVRE DEMAIN SUR LES CRÊTES : DES ATELIERS AVEC LES HABITANTS

Dans le cadre de la mise en place du PLUi, des ateliers participatifs sont organisés avec les habitants sur tout le territoire.

La construction du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) suscite des questionnements sur notre vision du territoire à 10 voire 15 ans. Et pour réussir cet exercice, la Communauté de Communes a décidé d'impliquer l'ensemble des personnes vivant ou exerçant sur les Crêtes. Ce travail en commun a pour objectif d'aboutir à un document partagé et compris de tous, à l'horizon 2026.

Comment percevons-nous les paysages qui nous entourent ? Comment les nouvelles constructions peuvent-elles s'intégrer dans un bâti traditionnel ? Comment allons-nous nous déplacer demain ?

Autant d'interrogations sur lesquelles les habitants seront amenés à réfléchir sous forme ludique au travers de balades dans les villages, de jeu de société et d'échanges riches et variés.

LE PLUI, C'EST QUOI ?

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document qui traduit le projet de développement du territoire. Concrètement, il est composé :

- de plans des villages découpés en secteurs *(appelés zonages)*,
- d'un règlement précisant les types de constructions ou d'opérations possibles dans chacun de ces secteurs.

La mise en place de ce PLUi va susciter des questionnements sur notre vision du territoire, pour les 10 années à venir, comme par exemple :

- Quel rôle et quelle place pour l'agriculture ?
- Comment développer l'attractivité touristique ?
- Comment allons-nous nous déplacer demain ?
- Comment préserver les paysages et la biodiversité ?

LES ATELIERS PARTICIPATIFS OUVERTS À TOUS

7 ateliers ont déjà eu lieu en mai et début juin, il reste encore 2 dates :

« HABITER LES CRÊTES DEMAIN », CONSTRUIRE AUTREMENT EST-IL POSSIBLE ?

Au programme de cet atelier : balade dans le village, repérage de l'architecture traditionnelle et de ses évolutions, échange et restitution des enjeux en salle.

JEUDI 15 JUIN

18h00 - 21h00
Salle des fêtes, grande rue,
CHAUMONT-PORCIEN

COMMENT CONSTRUIRE SANS ÉTALEMENT URBAIN ?

Cet atelier abordera ce sujet de manière ludique autour d'un jeu collectif en salle.

JEUDI 22 JUIN

18h00 - 21h00
Salle des fêtes,
rue Louis le Débonnaire,
ATTIGNY

Atelier à Vaux Montreuil

Atelier à Champigneul Sur Vence

Informations et renseignements

Adeline DOYEN
adeline.doyen@lescretes.fr
06 81 76 31 05

HABITAT

RÉNOVER SUR LES CRÊTES

RÉNOVER SUR LES CRÊTES : UNE AIDE POUR RESTER PLUS LONGTEMPS CHEZ SOI

Réaliser des travaux d'adaptation du logement pour permettre aux personnes âgées ou en situation de handicap de rester chez elles, c'est possible avec le programme d'aide « Rénover sur les Crêtes ». Retour en images chez Franciane et Jean Paul.

L'absence de douche dans leur salle de bain devenait une réelle difficulté dans la vie quotidienne de Franciane et Jean Paul, respectivement âgés de 70 et 74 ans. « ***Après plusieurs mois de réflexion, nous avons décidé de passer le cap et d'adapter notre salle de bain en remplaçant la baignoire par une douche. Nous en avons profité pour installer des volets roulants à la place de nos anciens volets bois*** », précise Franciane.

Après avoir monté son dossier, leur demande de subvention a été acceptée, le reste à charge pour ce couple aux revenus très modestes s'est élevé à 548 € pour une dépense de 10 740 €. « ***Nous sommes encore en bonne santé, mais ces aménagements nous permettent d'entrevoir l'avenir plus sereinement. Nous pourrons rester quelques années de plus dans notre logement et nous épargner les chutes dans la baignoire !*** » plaisante Jean Paul.

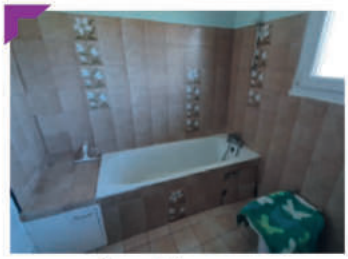

Avant travaux

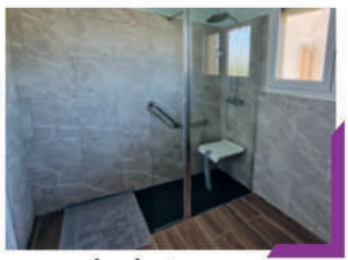

Après travaux

Et lorsqu'ils ne pourront plus rester chez eux, le couple envisage d'entrer dans un béguinage géré par la Communauté de Communes, « ***ces petits logements groupés ont l'air très agréable*** », sourit Franciane.

LES DÉMARCHES

1. Contacter l'animatrice « Rénover sur les Crêtes »
2. Visite par un conseiller au domicile
3. Étude du dossier en commission
4. Signature des devis suite à la validation de la demande d'aides
5. Réalisation des travaux
6. Versement des aides

Les aides sont soumises aux critères de revenus

EXEMPLE DE FINANCEMENT POUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT

Installation d'une douche à la place d'une baignoire, pose de volets roulants chez un propriétaire aux revenus très modestes (*revenus pour un couple inférieur à 23 734 €*)

COÛT TOTAL : 10 740 €

SUBVENTIONS MOBILISABLES

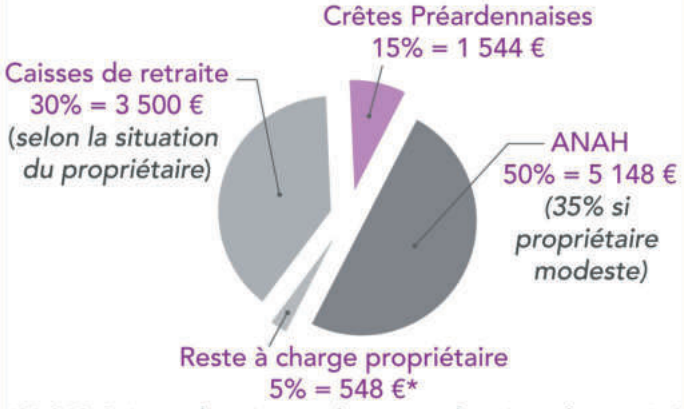

*(4 048 € si pas de prise en charge par la caisse de retraite)

Le montant total des travaux doit être payé par le propriétaire, les subventions sont versées sur présentation des factures.

EXEMPLE D'AMÉNAGEMENTS POUR RENDRE SON LOGEMENT PLUS ADAPTÉ ET PLUS SÉCURISANT :

- la pose de volets roulants automatisés,
- l'installation d'un siège de douche mural,
- installation d'une douche à l'italienne,
- installation de WC surélevés,
- monte escalier électrique.

D'AUTRES AIDES EXISTENT POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Informations et renseignements

Emmanuelle THIRY
emmanuelle.thiry@lescretes.fr
03 24 36 05 65

AGRICULTURE

DES AIDES AGRICOLES POUR GAGNER DU TEMPS ET DU CONFORT

M. Ballan et son bol mélangeur

En 2019 et 2022, les Crêtes Préardennaises ont accompagné le polyculteur éleveur, Cyril Ballan, 33 ans, pour l'achat de matériels destinés à améliorer les conditions de travail à la ferme. Explications.

« *Nous avons bénéficié de deux aides aux éleveurs dans l'exercice de leur métier* », explique le polyculteur éleveur, Cyril Ballan, 33 ans, installé à Wagnon, « *une première pour l'achat d'un taxi à lait ; une seconde pour une mélangeuse* ».
Avec sa mère Sylvie, 60 ans, il gère la ferme familiale : 117 ha environ et 65 vaches laitières. Une petite exploitation mais de grosses journées de travail où la force physique est souvent mise à l'épreuve

.

« *Ma mère s'occupe des veaux. Elle devait traverser 90 m entre la salle de traite et le nourrissage, monter des marches avec des seaux à lait, deux fois par jour… Quand il y a trente veaux, c'est très lourd sur les bras* ». Sans compter un certain stress pour maintenir le lait à 40°C au bain-marie « *pour la bonne santé des bêtes* ».

En 2019, Cyril Ballan veut soulager sa mère et investit. Le taxi à lait permet de déplacer la quantité de lait nécessaire à la température souhaitée.

M. Ballan avec son taxi à lait

UNE DEMI-JOURNÉE POUR VOIR D'AUTRES PRATIQUES

Coût total : 5000 euros mais « *un gain de temps et un confort de travail incomparable* ». Idem pour la mélangeuse achetée en 2022. « *30 000 euros mais une nouvelle organisation qui améliore les conditions de travail et favorise la vie de famille* ». Des arguments clefs pour bénéficier des aides des Crêtes Préardennaises : « *notre stratégie d'accompagnement cible les investissements visant au confort de travail, à la création d'emplois et aux énergies renouvelables dans la limite de 5 000 euros par an selon les dossiers* », détaille le Vice-Président Jean- Marie Oudart. Objectifs de ces aides attribuées dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : augmenter les revenus des agriculteurs grâce à une agriculture performante et diversifiée et réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Des enjeux de taille.
Aussi, l'aide agricole est-elle conditionnée au suivi d'une session de formation sur le projet de territoire des Crêtes et les enjeux climatiques. « *On ne déclenche pas le versement tant que ce n'est pas fait* », précise l'élu.

Cyril Ballan en garde un bon souvenir : « *j'ai passé une demi-journée à Poix-Terron avec une quinzaine d'autres agriculteurs. C'était un bon moment de rencontre qui permet de discuter et de voir d'autres pratiques* ».

Au programme ce jour-là, une intervention sur la « *vente directe de produits locaux aux collectivités pour les écoles et les aides aux maraichers* ». Deux sujets intéressants pour l'agriculteur et ingénieur agronome qui envisage l'avenir avec lucidité : « *Dans 10 ans, je sais que ma ferme aura dû évoluer. Le maraichage est une piste intéressante* ».

LES AIDES AGRICOLES DES CRÊTES

Les agriculteurs des Crêtes peuvent bénéficier de subventions pour la réalisation de travaux, d'études, l'acquisition de matériels ou encore l'embauche d'un salarié en CDI et ce, dans la limite de 5 000 € par an selon les dispositifs.

Plus d'informations, contactez
Isabelle HENRY
isabelle.henry@lescretes.fr
03 24 36 05 67

ÉCONOMIE

ZA de Poix-Terron

2 NOUVELLES OFFRES ÉCONOMIQUES À POIX-TERRON

La Communauté de Communes vient de saisir 2 opportunités pour compléter l'offre en immobilier d'entreprises et en terrains viabilisés à Poix-Terron.

Suite la fermeture du silo agricole de Poix Terron, des négociations ont été engagées avec Vivescia et l'agriculteur voisin. L'accord a permis un partage du site, la Communauté de Communes va ainsi disposer dans les prochains mois d'un bâtiment de 900 m². L'objectif est de recréer de l'activité économique sur place et des emplois qui viendraient compenser les départs dûs à la fermeture de la coopérative agricole. Le bâtiment sera mis en location après quelques travaux de remise en état.

Bâtiment de Vivescia à Poix-Terron

Dans le même temps, l'entreprise Transports DRUART implantée sur une parcelle de la zone d'activités Verte décidait de mettre en vente sa parcelle de 17 000 m².

La propriété comprend :

- Un bâtiment de 690 m²
- Espace bureaux de 160 m² type Algeco
- Un grand terrain

Le site sera découpé pour y implanter plusieurs entreprises avec une mise en location du bâtiment et la vente de 3 ou 4 parcelles viabilisées.

« *Ces 2 sites viendront doubler l'offre en locaux professionnels sur la commune* » précise Bernard Blaimont, Président de la Communauté de Communes. D'autant que cette offre est aujourd'hui saturée tant pour les locaux que pour des terrains. Son positionnement le long de l'autoroute A34, sa localisation entre Charleville Mézières et Reims font de Poix Terron un site très recherché par les entreprises souhaitant se développer.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes gère :

- Un parc de 41 locaux professionnels
- 5 zones d'activités
- Une voie ferrée capillaire fret entre Lucquy et Attigny

LOCAUX DISPONIBLES

La Communauté de Communes possède des bureaux et ateliers disponibles à la location, à des prix très attractifs sur les communes de Poix-Terron, Signy-l'Abbaye, Attigny, Lucquy, Novion-Porcien, Rocquigny et Thin-le-Moutier. Par le biais du régime pépinière, les créateurs bénéficient d'un tarif réduit durant les deux premières années de location :

- **50 %** du loyer H.T. la première année
- **75 %** du loyer H.T. la deuxième année

AIDE À L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Vous pouvez bénéficier d'une subvention lorsque vous investissez sur le territoire des Crêtes Préardennaises

Informations et renseignements

Michaël OUALI
economie@lescretes.fr
03 24 35 22 22

Plus d'informations sur : **www.cretespreardennaises.fr**

MOBILITÉ

LANCEMENT DU DISPOSITIF RÉZO POUCE SUR LES CRÊTES PRÉARDENNAISES

L'ensemble des communes des Crêtes ont validé la mise en place de cette nouvelle solution pour se déplacer sur le territoire.

Rézo Pouce (ou Rézo Mobicoop) est un mélange subtil de covoiturage et d'autostop ouvert à tous. Il offre la possibilité aux conducteurs de partager leur trajet avec des passagers. Le dispositif est sécurisé de par l'inscription obligatoire avec présentation d'une pièce d'identité et il est gratuit.

Concrètement, 2 possibilités sont ouvertes :

- Soit vous vous rendez sur l'arrêt Rézo Pouce qui va être installé dans chaque commune et vous attendez quelques minutes qu'un conducteur passe vous prendre. *Vous aurez au préalable vérifié sur la plateforme qu'un ou plusieurs conducteurs passent par votre arrêt.*
- Soit vous utilisez l'application et le conducteur accepte de vous prendre à l'arrêt demandé. *Vous pouvez suivre ses déplacements sur la carte pour gérer au mieux votre attente.*

Vous pourrez retrouver notre animatrice Rézo Pouce sur différents évènements organisés sur le territoire : le 1er juillet à Saint-Loup-Terrier pour la fête de biodiversité, sur les marchés paysans en septembre, ...

UNE AIDE À L'ACHAT DE VÉLO ÉLECTRIQUE

La Communauté de Communes a mis en place une aide à l'acquisition de vélo électrique pour les particuliers. Ce « Bonus vélo » représente 10% du prix du vélo plafonné à 100 €. L'État apporte également une subvention à l'achat de vélo pouvant atteindre 400 € selon le type de vélo. Ces 2 aides sont cumulables et sont soumises à condition de ressources.

Le formulaire de demande d'aide « Bonus Vélo » est à télécharger sur https://www.cretespreardennaises.fr/mobilite-sur-le-territoire.html

Isabelle BOUCHER
rezopouce@lescretes.fr
06 78 71 85 19

REZO POUCE ou REZO mobicoop

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le dispositif est reconnaissable aux **"arrêts sur le Pouce"** qui seront répartis sur le territoire des Crêtes et aussi sur le Pays rethélois. Il est déjà déployé sur l'Argonne Ardennaise.

Un passager se place à un arrêt avec sa "**fiche destination**". Un conducteur, muni du macaron **REZO POUCE** et qui va dans cette direction voit le passager, s'arrête et partage son trajet.

POUR QUI ?

Toute personne majeure et les jeunes de plus de 16 ans sur autorisation parentale. On peut être passager, conducteur ou bien les deux.

CABARET VERT
LAISSEZ LA VOITURE À LA MAISON

Vous souhaitez vous rendre au festival du Cabaret Vert cet été, mais l'idée de chercher une place de stationnement pendant des heures et de risquer une amende pour stationnement gênant vous freine, allez-y en train ! Grâce à un partenariat avec la Région Grand Est, le tarif du billet retour pour les trains TER est fixé à 1 €.

Les 2 gares situées sur notre territoire sont concernées :

Poix-Terron – Charleville-M *(durée du voyage : 12 min)*
4,40 € l'aller – 1€ le retour – 1 départ toutes les heures
Lucquy – Charleville-M *(durée du voyage : 25 min)*
9,70 € l'aller – 1€ le retour – 1 départ toutes les heures

Un train spécial retour de nuit (à la fin de concerts) est mis en place également au tarif de 1€.
(arrêt uniquement à Poix-Terron)

Pensez aussi à la Carte de réduction FLUO : -50% sur les trajets TER Grand Est (1€ - de 26 ans, 20€ pour les + de 26 ans).

COMMANDE DES CARTES DE TRANSPORT SCOLAIRE

Vous pouvez vous inscrire aux transports scolaires via www.fluo.eu/scolaire08 du 05 juin au 07 juillet. Passé ce délai, la Région ne peut garantir la réception du titre de transport pour la Rentrée.
Sont concernés les élèves de la maternelle au lycée : apprentis, lycées professionnels et agricoles, élèves internes compris.

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Pierre-Yves Tillier et son parc de vélos

LES VÉLOS DE PIERROT, UN PROJET LEADER

En 2020, le Signacien Pierre-Yves Tillier a créé une nouvelle offre sur le territoire : l'organisation de séjours découverte, à vélo, dans les Ardennes.
Soutenu par la Communauté de Communes et le programme européen LEADER, il propose aux visiteurs, un parc de vélos innovants.

« Vélo à assistance électrique, VTT, remorques, plus tout le petit matériel (casque, sacoche, vélo, antivol…) : 15 000 euros de matériels étaient nécessaires pour démarrer… 30 % ont été subventionnés grâce aux Crêtes Préardennaises », détaille Pierre-Yves Tillier, créateur des *« Vélos de Pierrot »* à Signy-l'Abbaye.
Depuis 2020, ce grand habitué des voyages vélocipédiques à travers le monde, organise des séjours découverte à vélo et à pieds dans les Ardennes : gastronomie et château, séjours sur la Meuse, Marguerite de Signy, vélo et bières en Ardenne, etc.

Trois ans après le lancement de son affaire, le Signacien a bien étoffé son offre et est heureux du *« coup de pouce »* apporté par les Crêtes Préardennaises, autant en termes de conseils que financièrement. *« Sans cela, je ne sais pas si je serais allé au bout. La création du dossier est un peu fastidieuse mais j'ai été très soutenu par les services de la Communauté de Communes »*.

Repérage de circuit dans les bois

Le programme LEADER encourage en effet le développement de projets innovants en phase avec la stratégie de développement durable soutenue par la collectivité. Pour en bénéficier, un certain nombre de critères sont attendus.

Pierre-Yves Tillier en cochait de nombreux :

- proposer un nouveau service sur le territoire (le seul dans les Ardennes),
- travailler en réseau avec des partenaires (construction de séjours avec des hébergeurs, restaurateurs, etc.),
- favoriser la consommation locale et la découverte du patrimoine local,
- contribuer à réduire la consommation d'énergie et les GES.

Il a ainsi pu bénéficier d'une aide de plus de 3 300 euros de fonds LEADER et d'une aide au développement économique de 2 500 euros de la Communauté de Communes.

Des subventions qui lui *« ont permis d'acheter un matériel très pointu et rarement mis à la location : une remorque couchée pour embarquer deux petits (2-7 ans) et un attelage tandem pour tracter un vélo enfant »*.

« Les familles viennent tester les produits avant de se lancer dans l'achat de ce type de matériels », observe-t-il. Ce qui lui permet de cocher une case supplémentaire : développer l'éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté en favorisant la prise en compte de l'alternative au tout-voiture.

LES CRÊTES PRÉARDENNAISES, TERRITOIRE LEADER POUR LA TROISIÈME FOIS !

La Région Grand Est a retenu notre candidature LEADER pour la période 2023-2027. Une enveloppe de 1 085 425 € de crédits européens LEADER nous est ainsi allouée pour soutenir de nouveaux projets sur le territoire autour de la stratégie « Les Crêtes Préardennaises, un territoire qui s'engage pour réussir ses transitions ».

Ce troisième programme pour notre territoire devrait être opérationnel à partir de septembre. Nous communiquerons plus amplement à ce sujet dans les prochains mois.

Audrey VEXO
audrey.vexo@lescretes.fr
03 24 36 05 65

LES PROJETS DU BUDGET 2023

DES PROJETS AMBITIEUX SUR TOUT LE TERRITOIRE

Grâce à une gestion saine, la Communauté de Communes continuera à investir en 2023 sur l'ensemble du territoire sans augmenter sa part de prélèvements. Les détails avec la Vice-Présidente en charge des finances Marie-France Kubiak.

« Le choix du Président et de l'assemblée communautaire est clair : nous n'ajouterons pas de l'impôt à l'impôt. L'État applique déjà une augmentation de la base de calcul de la taxe foncière de 7,1% et les ordures ménagères augmentent. Nous ne voulons pas étrangler les habitants ». Une décision prise sans crainte grâce à une situation financière saine.

« Par exemple, notre capacité de désendettement est de 2,19 ans contre 2,9 ans au niveau national. La dette financière à moyen et long terme est de 83 euros par habitant, contre 223 au niveau départemental. Parallèlement, notre fonds de roulement est de 221 euros par habitant, quand il est de 144 euros pour le département ».

Dans ce contexte, la Communauté de Communes peut continuer d'investir. *« Près de 18 millions seront consacrés à l'investissement sur le budget 2023, avec des projets sur l'ensemble du territoire »*. Le principal poste de financement est l'assainissement collectif (3,3 millions d'€). Au programme : le solde des travaux et les branchements à Launois sur-Vence, Lucquy, Coucy et Signy-l'Abbaye.

A venir aussi un béguinage à Saulces-Monclin (1,4 millions) ou encore des investissements économiques de foncier et d'immobilier à Poix-Terron. Tourisme (Voie Verte Sud Ardennes, Contrat de Canal), rénovation de logements, aide à l'amélioration de l'habitat, aide au déploiement de la fibre sont d'autres exemples de postes d'investissement importants.

« Nous aidons énormément de petits projets en apportant notre soutien aux communes, entreprises, petits commerces, agriculteurs, associations (sport, culture, etc.). Notre volonté est de mailler l'ensemble du territoire. Nous avons un territoire dynamique et très actif.
En 2023, nous continuons à faire tout notre possible pour accompagner ce dynamisme. En avant toute ! »

Marie-France KUBIAK
Vice-Présidente en charge des finances

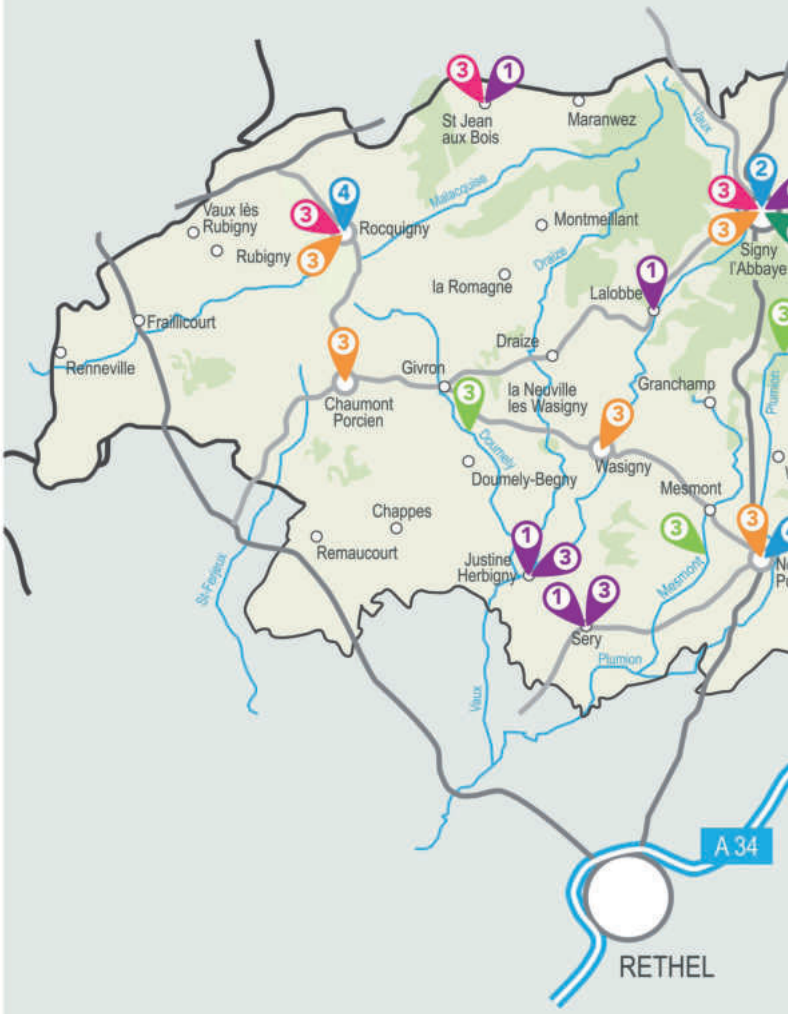

RÉPARTITION DU BUDGET

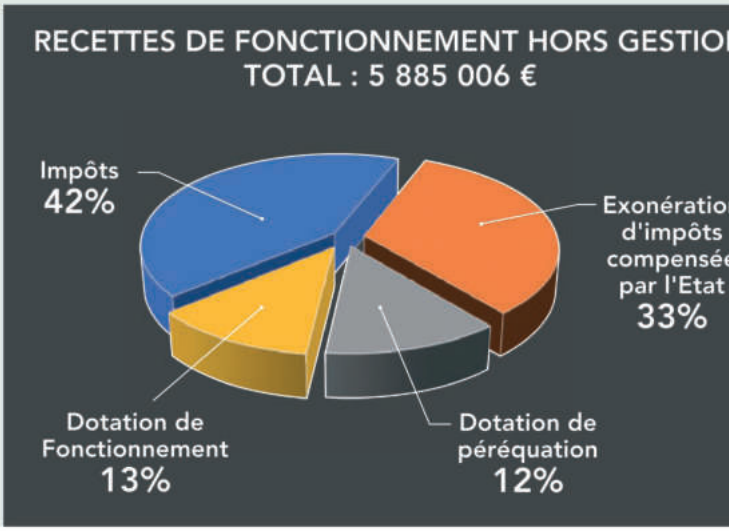

Légende

ÉCONOMIE

1. Aménagement zones d'activités
2. Démolition friche SOCOTEP
   Réfection friche DONNAY
3. Acquisition terrains et bâtiments
   Fin de remise en état de la Voie Ferrée Sud Ardennes
4. Aménagement multiservices, pôles d'entreprises, pisciculture

TOURISME

1. Travaux au Relais de Poste : Aménagement des locaux et d'une carrière
2. Aménagement Voie Verte et Canal des Ardennes
3. Nouveaux sentiers de randonnées
4. Fin d'aménagement du sentier Rimbaud

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Isolation locaux communautaires et centrale photovoltaïque
2. Sauvegarde de la biodiversité, Trame Verte et Bleue, Atlas communal, Natura 2000
3. Restauration des rivières et lutte contre le ruissellement

HABITAT / PATRIMOINE

1. Chantiers du Patrimoine
2. Programme Petites Villes de Demain
3. Aménagement d'un logement

SERVICES À LA POPULATION

1. Construction de résidences séniors
2. Gestion de crèches
3. Soutien périscolaire

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1. Fin réseaux et station d'Attigny
2. Construction réseaux et station Lucquy / Coucy et Launois s/Vence
3. Création d'un réseau séparatif à Signy-l'Abbaye

PROJETS PAR DOMAINE D'INTERVENTION
TOTAL : 17 572 289 €

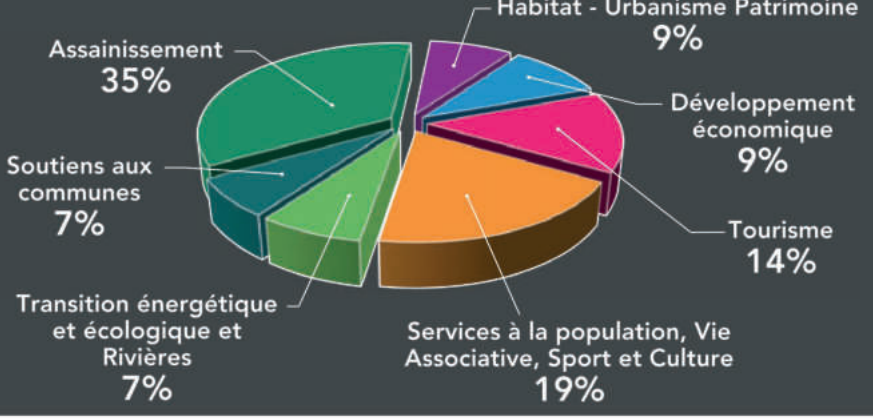

SERV À LA POPULATION

LES LOCATAIRES DU BÉGUINAGE DE POIX-TERRON BIEN INSTALLÉS

Les locataires du Béguinage

Les six logements du béguinage de Poix-Terron affichent complets. Labellisé écoquartier, le site est un lieu idéal pour bien vieillir au pays.

« Un plain-pied avec douche à l'italienne, avec tout le modernisme, une belle terrasse et un loyer très modéré ! » Les sept nouveaux locataires du béguinage de Poix-Terron sont unanimes : leur nouveau logement répond parfaitement à leurs besoins. Andrée 86 ans, Chantal 64 ans, Viviane 80 ans, Bernadette 74 ans, Guy 86 ans, Claudette 83 ans et Joseph 84 ans sont réunis pour la première fois dans la salle commune et racontent le début de l'aventure.

Tous sont arrivés entre fin janvier et début mai. Ils ont quitté leurs trop grands logements pour trouver une maisonnette à la taille de leurs besoins, adaptée à leur portefeuille et à leur santé. La plupart sont du cru (Poix-Terron, Raillicourt…), ou bien se rapprochent de leur famille pour *« ne plus être seuls »*. Ici, ils sont bien entourés et sont au cœur du village. Tout près de la gare, non loin d'une maison France Services, le bourg dispose de commerces et d'un cabinet médical.

Le béguinage de Poix-Terron est le 3ème sur les Crêtes après ceux de Chaumont-Porcien et Attigny. La différence est qu'il s'agit d'une construction complète. En phase avec le plan climat du territoire, les élus ont souhaité entrer dans la démarche du label Ecoquartier. Un cahier des charges exigeant a été suivi afin de proposer des logements quasi-passifs (orientation du bâti, chauffe-eau solaire, récupération des eaux…).

Réunion des locataires en salle commune

En plus d'une démarche participative au cours de laquelle les habitants, institutions et associations environnementales ont pu apporter leurs idées, une attention particulière a été apportée à la bonne intégration des constructions dans le quartier existant : pas d'enrobé mais des sentiers, zone piétonne, usage limité de la voiture, conservation d'un maximum d'arbres et de haies…

Point-commun entre les trois béguinages des Crêtes : la présence d'Angélique et Adélie. Toutes deux ont été recrutées pour animer et organiser la vie collective dans les différents béguinages ou tout simplement *« faciliter le quotidien »*. À Poix-Terron, le programme d'animation n'est pas encore fixé, il s'agira de recueillir les envies de chacun.
Ces postes ont été financés dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Conseil Départemental.

La proximité de la crèche et de l'école permet d'envisager des échanges intergénérationnels. Pour Andrée, pas de souci de ce côté-là, ses arrière-petits enfants, scolarisés à Poix-Terron, guettaient la fin des travaux avec impatience car ils ont décidé de venir manger chez leur mamie tous les midis.

BÉGUINAGE DE SAULCES-MONCLIN

Les travaux pour la construction du nouveau béguinage à Saulces-Monclin qui comptera 6 logements démarreront en septembre prochain.

Informations et renseignements
Isabelle NICARD
isabelle.nicard@lescretes.fr
03 24 36 05 66

ENFANCE / JEUNESSE

ASSISTANTES MATERNELLES : S'ADAPTER AU MIEUX AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES PARENTS

Claudine Lesieur
Assitante maternelle

Pour faire garder ses enfants sur les Crêtes Préardennaises, un réseau d'assistantes maternelles s'étend sur tout le territoire. Rencontre avec l'une d'entre elles.

« *J'aime mon métier. C'est très enrichissant. Je continuerai tant que je peux* ». À 54 ans, Claudine Lesieur est une assistante maternelle heureuse. En bientôt 20 ans, elle aura accueilli au moins 28 enfants « *dans son cocon familial à Faissault. C'est un mode de vie agréable. Chaque enfant a sa place chez moi. J'ai fait ce choix en 2004. Je voulais élever mes enfants tout en travaillant et en bénéficiant d'un salaire mensuel* ».

Agréée pour 4 enfants par la PMI des Ardennes, Claudine a signé cette année sept contrats : des petits durant la journée, des plus grands dans le temps périscolaire, le mercredi ou pendant les vacances… Les possibilités de garde s'adaptent autant que possible aux parents avec des amplitudes de 7h30 à 19h. « *Mais pas tous les jours. J'ai aussi du temps pour moi* », explique l'amatrice d'aquagym.

Le jeudi, Claudine emmène les petits au Relais Petite Enfance à Saulces-Monclin. Ils jouent avec d'autres enfants et se « *préparent tranquillement à l'école : partager, respecter les autres* ». Pour les nounous, c'est l'occasion de discuter avec des professionnels de la petite enfance de la Communauté de Communes : propreté, repas, administratif… En 2018, Claudine a passé une VAE (*Validation des Acquis d'Expérience*) qui lui a permis d'obtenir le CAP petite enfance.

« *La formation est essentielle tout au long de la carrière pour le renouvellement d'agrément* ».

En 2023, elle a par exemple suivi 21 heures de cours sur les troubles et déficit de l'attention via une association d'assistantes maternelles. Régulièrement, la Communauté de Communes organise aussi des soirées thématiques à destination des assistantes maternelles du territoire.

UNE AIDE POUR PASSER LE BAFA

La Communauté de Communes a mis en place une aide pour passer les 2 diplômes d'animation.
Elle s'adresse :

- Aux habitants des Crêtes âgés de 17 ans minimum pour le BAFA et de 21 ans minimum pour le BAFD.

Le stage pratique doit se dérouler sur le territoire.

MONTANT DE L'AIDE

Pour le BAFA,	*Pour le BAFD,*
le plafond est fixé à 250 € par personne. Elle est versée en 2 fois. *(Toutes aides cumulées)*	le plafond est fixé à 400 € par personne. Elle est versée en 2 fois. *(Toutes aides cumulées)*

Karim ENNACIRI
enfance@lescretes.fr
06 08 70 05 39

LES MISSIONS DU RELAIS PETITE ENFANCE

Le relais petite enfance (RPE) s'adresse aux familles pour :

- la recherche d'un mode de garde, que ce soit en crèche ou chez une assistante maternelle.
- des conseils dans la rédaction d'un contrat de travail, pour les déclarations à la CAF, l'établissement de titre CESU, …

Notre animatrice est également l'interlocutrice privilégiée des assistantes maternelles pour un accompagnement dans leurs démarches administratives, la recherche de formation, le montage de projets collectifs...

Elle propose également, chaque semaine, des animations avec les enfants dans différentes communes du territoire. Le planning est disponible sur :
www.cretespreardennaises.fr/modes-de-garde.html

Fanny DURIEUX
rpe@lescretes.fr
03 24 35 34 32

LES ACCUEILS DE LOISIRS OUVERTS CET ÉTÉ

AFR Poix-Terron, AFR Lucquy, AFR Thin-Le-Moutier, AFR Wasigny, AFR Attigny, AFR Alland'hui-Sausseuil, AFR Saulces Champenoises, EVSCV Boulzicourt, Bibliothèque de Vendresse, Médiathèque Centre Social Signy- l'Abbaye, SIVOM Chaumont-Porcien.

LE ZOOM

Jean-Marc Deglaire sur le pont pour sa commune

OMICOURT, UN PETIT VILLAGE TRÈS PRISÉ

Plus petite commune des Crêtes Préardennaises, Omicourt sait cultiver son charme. En bordure de canal, étape de la future Voie Verte, elle a été repérée par le chorégraphe nîmois, Laurent Pichaud et s'est trouvée au cœur d'un spectacle participatif, soutenu par la Communauté de Communes.

De belles maisons en pierre de taille rénovées, des murs d'enceinte en pierres sèches, « ***des réseaux en cours d'enfouissement*** », un sentier pédestre et le canal des Ardennes longé par la nouvelle voie verte Sud Ardennes… « ***On n'a pas de quoi rougir*** », observe le maire d'Omicourt, Jean-Marc Deglaire en arpentant les rues. Avec vingt-deux maisons et pas plus de 45 habitants, le village remporte la première place des plus petits villages des Crêtes Préardennaises.

Un village au patrimoine préservé

À la limite du territoire, riverain direct d'Ardennes Métropole via Saint-Aignan et des Portes du Luxembourg via Chémery-sur-Bar, le maire ne se sent pas pour autant mis de côté : « ***Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on a le droit à rien avec la Communauté de Communes*** », souligne-t-il. Le 11 juin dernier, la commune était notamment au cœur d'un projet artistique soutenu par les Crêtes Préardennaises et initié par Le Manège Scène Nationale à Reims : **Jumelage au canal**.

Omicourt était le point de départ d'une randonnée artistique conduite par le chorégraphe nîmois Laurent Pichaud. « ***Le chorégraphe est tombé sous le charme de notre cadre de vie et a travaillé régulièrement depuis un an sur le secteur*** », explique le maire. La randonnée proposait aux marcheurs d'assister à différentes scènes tout au long du parcours.

Répétition avec les bénévoles

Une cinquantaine de danseurs professionnels y participaient ainsi que des habitants d'Omicourt et du village voisin Chémery-Chéhéry : « ***un professeur de musique a accompagné une chanteuse et l'ancienne restauratrice, Marty, a préparé le repas pour toute la troupe*** ». Effet collatéral de ce projet fertile : l'association de loisirs Omicourt animation s'est constituée afin de tenir la buvette lors de l'événement mais aussi pour organiser de nouvelles activités dans le village. « ***Une dizaine d'habitants en font partie et elle réunit toutes les générations*** », se réjouit Jean-Marc Deglaire.

« ***Nous ne sommes pas un village de retraités. Les maisons locatives et l'appartement de la mairie rénové avec les Crêtes attirent aussi des jeunes. Quatre entreprises se sont créées et plusieurs couples se sont installés, avec des enfants.*** » Parmi ces habitants, un professeur venu du Sud de la France « ***il pensait repartir au bout d'un an et finalement il s'est installé et a créé son foyer*** ».

Jean-Marc DEGLAIRE
Maire d'Omicourt

ORDURES MÉNAGÈRES

PENSEZ À DÉCLARER VOTRE CHANGEMENT DE SITUATION

Naissance - décès - déménagement - séparation - départ d'un enfant du foyer - etc...

Chaque changement de composition de votre foyer doit être déclaré en mairie. En effet, ces modifications peuvent nécessiter un changement de bac ayant un impact sur le montant de votre facture ordures ménagères. Tant que la déclaration n'est pas enregistrée en mairie, la facturation ne peut être modifiée !
Un justificatif vous sera demandé en complément de la fiche mouvement à compléter.

Pour télécharger cette fiche, rendez-vous sur le site
www.cretespreardennaises.fr
rubrique collecte et tri des déchets

Vous avez une question sur la facturation de la redevance ?

Ordures ménagères
om@lescretes.fr
03 24 36 05 69

CONTINUONS DE TRIER ET JETONS MOINS

Depuis 2018, grâce à vos efforts de tri et de lutte contre le gaspillage, les tonnages des Ordures Ménagères collectés ont baissé d'un tiers. Sans ces efforts, la redevance aurait dû augmenter de 50 % supplémentaires !

PRÉSENTATION DES BACS
Présenter votre bac poignée vers la chaussée en bordure de voirie afin de faciliter le ramassage.

LES BONS PLANTS D'HUBERT LE JARDINIER

LES HERBES FOLLES NE SONT PAS SI FOLLES

Après un printemps pluvieux, comment sera l'été ? Serons-nous en manque de soleil ou en manque d'eau ? Quelle que soit la situation, Hubert partage quelques conseils pour que potager et biodiversité fassent bon ménage.

« Il y a deux ans, la gestion de l'eau était compliquée car il a beaucoup trop plu. Un problème notamment pour les fruitiers et les légumes fruits (tomates, melon, courgettes, etc) car les abeilles et autres insectes pollinisateurs restent à l'abri et ne fécondent pas les fleurs. La production au jardin s'en trouve affaiblie.
L'an dernier, à l'inverse, il fallait faire face à la sécheresse. Là encore, dépassé 35 degrés, les insectes ne fécondent plus.

Qu'en sera-t-il cet été ? Pour aider ces auxiliaires du potager dans des moments difficiles, il existe quelques astuces. Il faut favoriser leur implantation dans et autour du jardin. L'idéal est de leur réserver une place bien à eux. Si possible, laissez les herbes folles et les petits arbustes s'épanouir sur une surface de 5 à 10 % de votre jardin.
Les orties sont un excellent refuge pour les coccinelles par exemple. Elles pourront s'y nourrir et s'y reproduire et quand les pucerons arriveront sur vos cultures, elles seront prêtes à agir. En cas de canicule, ces herbes folles constituent des îlots de fraicheur. Des adventices telles les cardères (chardons) sont d'excellents abreuvoirs pour les insectes et les oiseaux. On les appelle d'ailleurs les cabarets des oiseaux.

Une zone un peu sauvage permet aussi de voir pousser des porte-greffes. Autrefois, on greffait à partir d'arbres sauvages comme le merisier.

S'il pleut beaucoup, c'est plus compliqué. Il faut mettre les cultures sous abris. Mais attention à bien aérer pour que les insectes puissent circuler.

Profitez-en aussi pour constituer une réserve d'eau, les arrière-saisons peuvent être sèches. Vous pouvez semer tout l'été et dans le pire des cas, laissez monter vos espèces non hybrides en graines. Vous pourrez les semer l'an prochain ».

LECTURE PUBLIQUE

LES COUPS DE COEUR DES MÉDIATHÈQUES

Les médiathèques du territoire présentent leur livre coup de coeur cet été.

Et si l'amour n'était qu'une question de chimie, si un simple test ADN nous permettait de rencontrer celui ou celle qui partage « le » gène via une application.

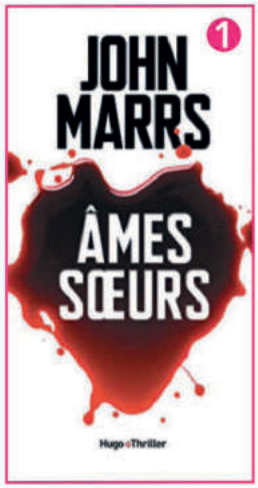

Dans un futur proche, Ellie, scientifique de renom, découvreuse du gène, révolutionne la vie de millions de personnes à travers le monde. Sur fond de thriller, John MARRS dresse un portrait critique et acerbe d'une société tout numérique en devenir sur fond de question éthique. Un roman qui ne vous laissera pas de marbre. Bonne lecture !

Médiathèque Centre Social Yves Coppens
08460 SIGNY-L'ABBAYE
03 24 56 93 02

En 1840, Pierre Geoffroy sauve de la noyade Mélanie, et les 2 enfants du meunier. Une relation amoureuse naît entre Pierre et Mélanie, le père de cette dernière met tout en oeuvre pour les éloigner. Tenue à distance de Pierre, mais liée à lui par une promesse, Mélanie s'y tiendra- t-elle?

Médiathèque Jean-Nicolas Gendarme
08160 VENDRESSE
03 24 35 08 86

Dans ce roman choral au cœur de Tokyo, les destins de cinq personnages se croisent dans une bibliothèque de quartier où un livre va leur offrir l'opportunité de réaliser leurs rêves secrets et offrir un nouveau sens à leur vie.
Une lecture feel-good à la japonaise aussi rafraichissante que dépaysante !

Médiathèque de Poix-Terron
08430 POIX-TERRON
03 24 36 98 41

Dans ce roman court, quatre amis de douze ans partent à l'aventure afin de retrouver le corps d'un garçon. Ces deux jours de périples émaillés d'incidents vont définitivement faire sortir les quatre garçons de l'enfance. À poursuivre par le visionnage du film adapté, Stand by Me (Rob Reiner, 1986).

Médiathèque Chaumont-Porcien
08220 CHAUMONT-PORCIEN
03 24 72 32 89

Pierre PÉCHEUX
culture@lescretes.fr
03 24 35 22 22

LES MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES SUR LES CRÊTES

Médiathèques : Signy-l'Abbaye, Poix-Terron, Attigny, Chaumont-Porcien et Vendresse.
Bibliothèques : Alland'Huy-et-Sausseuil ; Boulzicourt ; Clavy-Warby ; Renneville ; Rocquigny ; Saulces-Monclin ; Thin-le-Moutier.

Contact et horaires sur www.cretespreardennaises.fr/culture.html

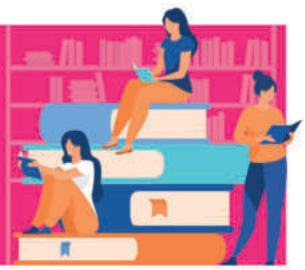

VOS IDÉES DE SORTIES CET ÉTÉ

Visites touristiques, sorties ludiques et sportives ou tout simplement flâneries…
Profitez des beaux jours et des perles qui ornent notre territoire.

LE RELAIS DE POSTE DE LAUNOIS

Parcourez et découvrez pas à pas les différentes bâtisses qui le composent ainsi que ses extérieurs et remontez au temps des diligences.
Visiter le Relais de Poste (en groupe ou en individuel) c'est faire un véritable bond dans le passé ! Vous serez subjugué(es) par sa taille mais aussi par la conservation de plusieurs de ses bâtiments.

RELAIS DE POSTE AUX CHEVAUX
25 Avenue Roger Ponsart
08430 - LAUNOIS-SUR-VENCE
03 24 35 02 69

LE DOMAINE DE VENDRESSE

Idéal pour allier sortie ludique, patrimoniale et instructive, ce parc de loisirs nature propose des aires de jeux, des activités liées à l'eau et aux poissons (plus de 1000 spécimens, bassin tactile unique en Europe) et un son et lumière autour du Haut-Fourneau de Vendresse (19ème siècle).

DOMAINE DE VENDRESSE
11 rue du Haut-Fourneau
08160 - VENDRESSE
03 24 35 57 73
infos@domaine-de-vendresse.fr

LE CHÊNE PERCHÉ

Pour une détente plus sportive, prenez de la hauteur depuis le parc accrobranche du Domaine de la Vénerie à Signy-l'Abbaye. Niveaux adultes et enfants, tyroliennes et jeux pour tous !

DOMAINE DE LA VENERIE
Le Chêne Perché – Parc Accrobranche
08460 - SIGNY L'ABBAYE
06 07 41 29 01
cheneperche@gmail.com

LE SENTIER RIMBAUD

Une belle balade sur les pas d'Arthur Rimbaud à Chuffilly-Roche. Déjà fait ?
Avec 650 km de randonnées pédestres et VTT sur les Crêtes, vous n'aurez que l'embarras du choix...

SENTIER DÉCOUVERTE SUR LES PAS DE RIMBAUD
08130 - CHUFFILLY ROCHE

Toutes les informations à l'Office de Tourisme de Launois-sur-Vence ou au point touristique Woinic (aire de repos de l'A34) près de Saulces-Monclin.

AGENDA

ARDENN'ROCK FESTIVAL

Signy-l'Abbaye accueillera la 11ème édition du **ARDENN'ROCK FESTIVAL** les 1er et 2 Juillet 2023.
Le festival incontournable du territoire proposera une affiche riche et résolument rock avec la venue de groupes nationaux, en laissant une large place à des formations locales et régionales. Entrée payante / Gratuit - de 12 ans
Du Rock et du Territoire - **2 scènes - 15 groupes**
Billetterie : www.ardennrock.com
Les 1er et 2 juillet - Domaine de la Vénerie
contact@ardennrock.com

LES RANDOS DE L'OACP

L'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises propose des randonnées sur le territoire durant la saison estivale :

24 JUIN	CHAUMONT-PORCIEN	9km - RDV à 13h30
15 JUILLET	DOMMERY	12,5km - RDV à 9h00
29 JUILLET	NEUVILLE-DAY	10km - RDV à 13h30
12 AOÛT	POIX-TERRON	10km - RDV à 9h00
26 AOÛT	BOULZICOURT	8,5km - RDV à 13h30
30 SEPTEMBRE	SIGNY-L'ABBAYE	10km - RDV à 13h30
28 OCTOBRE	WASIGNY	12km - RDV à 13h30

OACP OFFICE D'ANIMATION CRÊTES PRÉARDENNAISES

Informations et inscriptions : accueiloacp@gmail.com ou 03 24 35 34 33

CANAL GOBBI - Petit festival itinérant du 8 au 13 juillet

1 jour, 1 village, 1 spectacle le long du canal Sud Ardennes, 5 dates

Samedi 8 JUILLET - 18h - Spectacle humour et histoire - Attigny, rue des vieux moulins
Dimanche 9 JUILLET - 18h - Soirée contes & projection - Rilly-sur-Aisne, King Parc Rilly
Lundi 10 JUILLET - 18h - Duo d'impro - Square en face de la mairie au bord du canal, Semuy
Mardi 11 JUILLET - 18h - Spectacle culinaire tragico-burlesque - Gare de Voncq
Jeudi 13 JUILLET - 18h - Performance d'acteur interactive - Place de la mairie, Neuville Day

Gratuit - Buvette sur place *(possibilité de transport par le FJEPCS au 03 24 30 13 39)*
Contact de l'organisateur : Bronca 06 66 91 09 51
https://www.facebook.com/bronca.asso ou https://www.instagram.com/bronca.art

ROBIN DES BOIS - SPECTACLE SON & LUMIÈRE À LA CASSINE

Retrouvez Robin des Bois et toute sa bande lors d'une soirée exceptionnelle. Entre joie, doute et passion, Robin et ses amis vous donnent rendez-vous à la Cassine, transformée en véritable forêt de Sherwood. Vibrez, frissonnez et rejoignez-les pour faire face au Comte de Nottingham. 9 représentations sont prévues pour 2023.
Entrée Payante - **www.la-cassine.com**
Les vendredis et samedis du 15 juillet au 12 août 2023
La Cassine en Ardenne®
9 rue du Couvent des Cordeliers - 08160 VENDRESSE
03 24 35 44 84 - infos@la-cassine.com

RENDEZ-VOUS MENSUELS AU RELAIS DE POSTE DE LAUNOIS

SALON DE LA BROCANTE ET DE L'ANTIQUITÉ
Tous les deuxièmes dimanches de mars, d'avril, de mai, d'octobre et de novembre au Relais de Poste aux Chevaux de Launois. Restauration sur place. Gratuit / 9h à 18h

MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS
Tous les premiers vendredis du mois de février à décembre au Relais de Poste aux Chevaux de Launois.
Gratuit / 15h à 19h

RETROUVEZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS DU TERRITOIRE SUR LE SITE
AGENDA.CRETESPREARDENNAISES.FR

LES RENDEZ-VOUS

JUIN

17 SOLSTICE PIZZA
Célébrer l'été au festival Solstice Pizza. Moment inoubliable en famille ou entre amis dans une ambiance conviviale. Spectacles, concerts, bal et pizzas.
de 15h à 2h - Mon Jardin OMONT - Entrée libre.
06 66 91 09 51

18 FÊTE PAYSANNE DES SABOTS DU RELAIS
Animations et démonstrations en lien avec le monde rural (outils et machines anciennes)
Relais de Poste - LAUNOIS SUR VENCE. De 10h à 20h.
3€/pers ; gratuit pour les - de 3 ans. 07 49 52 34 56
06 52 65 12 70 / lessabotsdurelais@gmail.com

21 CONCERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE DU CANTON DE CHAUMONT-PORCIEN
Musiques de films, classique, variété
Place de Chaumont-Porcien - CHAUMONT-PORCIEN.
De 19h à 20h30. Entrée libre.
06 42 19 15 81 / emccp@orange.fr

24 CONCERT CONFÉRENCE : L'HISTOIRE DU ROCK
Un véritable outil pédagogique qui a pour but de faire connaître aux jeunes générations les racines du Rock - Halle Simone Leroy de WARNÉCOURT
De 21h à 22h30 - 5€/pers ; gratuit pour les - de 12 ans
03 24 37 10 85 / alain.chapellier@wanadoo.fr

24 25 FÊTE DES CERISES
28ème fête des cerises au Chesnois Auboncourt. Marché aux cerises, spectacles, animations musicales, exposition, brocante le 25 à partir de 6h.
CHESNOIS-AUBONCOURT ; gratuit.
03 24 72 15 16 / vallees.animation@orange.fr

JUILLET

1 FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ
Au programme : jeux sur la biodiversité, sorties nature, théâtre de marionnettes, jardinage au naturel, hôtel à insectes, expositions, etc...
SAINT LOUP TERRIER - Gratuit - 06 61 53 09 08

15 CENTENAIRE DU FC LAUNOIS
14h à 19h : jeux gonflables pour les enfants , cible gonflable de basket, cible géante de fléchettes, atelier tirs-aux-buts, atelier maquillages - 21h à minuit : concert du groupe de rock Jo Has A Gun.
Relais de Poste - LAUNOIS SUR VENCE.

AOÛT

11 12 LES MUSICALES DE LOUVERGNY
Musique classique et jazz. 29ème année. Artistes internationaux. église de CHAGNY de 18h à 20h. Entrée payante 14€ et 16€ (1/2 tarif pour les enfants) / Réservation conseillée. 06 31 63 95 92 / musicales.louvergny@gmail.com

AOÛT

12 FESTI'VAL
2ème édition du Festi'Val de VONCQ de 18h à 3h. Au programme : Concerts, Food Truck, Jeux pour enfants, feu d'artifice. Entrée libre.
06 30 49 40 86 / aubonheurduval@gmail.com

12 13 FOIRE DES VACANCIERS
Antiquaires, artisans locaux, exposants et producteurs locaux, animations musicales, animations enfants. Entrée gratuite. Relais de Poste de LAUNOIS SUR VENCE - 06 76 38 17 92
relaisimaginaire@gmail.com

31 MOUVEMENTS DE RUE
Une manifestation qui est la vitrine de l'ensemble des actions du Pôle Danse des Ardennes.
Relais de Poste de LAUNOIS SUR VENCE
Entrée libre - 06 45 64 96 07

SEPTEMBRE

9 TRAIL D'ÉCORDAL
Course pédestre dans les bois. Parcours de 13 km. Course ouverte à partir de la catégorie cadet. ÉCORDAL. Inscription payante. Départ à 15h.
06 83 04 60 13 / fjepattignycap@orange.fr

10 CONCERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE DU CANTON DE CHAUMONT-PORCIEN
Concerts de musiques de films, classique et variété
Église de Remaucourt - REMAUCOURT De 19h à 20h30.
Entrée libre - 06 42 19 15 81 / emccp@orange.fr

16 17 24 HEURES DE TRACTEURS TONDEUSES
11ème Édition / 10 Nationalités au départ.
Endurance 24 heures non stop !
Château de Lametz - LAMETZ
Départ 15h le 16. 3€/pers ; enfants gratuit.
06 98 16 66 11 / barbaise4x4@gmail.com

23 ENTRÉE EN AUTOMNE
Évènement artistique et poétique ayant pour but de célébrer l'équinoxe d'automne. Des séquences poétiques seront proposées au public de 14h à 19h
Mon Jardin - OMONT - Entrée libre.

24 CYCLO-CROSS INTERNATIONAL
Cyclo-cross des Ardennes regroupant les meilleurs pratiquants français et étrangers. De 10h à 17h.
Ferme Baelden - BOULZICOURT - Entrée libre
06 81 85 98 20 / ecvboulzicourt@gmail.com

30 THÉÂTRE ODETTE FAIT SON CABARET
Nouvelle création en prime à Warnécourt "Odette fait son cabaret" où vous retrouverez l'ambiance et les personnages un peu "fous fous".
Halle Simone Leroy de WARNÉCOURT. De 20h30 à 22h30
5€/pers ; gratuit pour les - de 12 ans
03 24 37 10 85 / alain.chapellier@wanadoo.fr

CIRCUIT DES ARDENNES
RENNEVILLE → GRUYÈRES
7 AVRIL 2023

RETOUR EN IMAGES SUR LE CIRCUIT DES ARDENNES
ÉTAPE 2 : RENNEVILLE - GRUYÈRES

La seconde étape du 48ème Circuit des Ardennes s'est déroulée sur les Crêtes Préardennaises le 7 avril dernier. Au départ de Renneville, les coureurs ont traversé le territoire d'Est en Ouest avec plus de 40 communes traversées pour arriver à Gruyères.

156 coureurs

Départ donné par Yves Brédy, maire de Renneville

Passage devant le Relais de Poste

La caravane des Crêtes

Passage devant la basilique de Neuvizy

185 kilomètres

Le peloton en bas de Warnécourt

La joie des enfants en bord de route

Remise du trophée au vainqueur par Bernard Blaimont, maire de Gruyères